

# OMA Newsletter

Bulletin de liaison, de veille et d'analyse

12 Mai 2020  
Numéro 4/2020

OMA Maroc  
Siège : Rabat

 [omamarocsecretariat@gmail.com](mailto:omamarocsecretariat@gmail.com)  
 Organisation OMA-Maroc siège

## DANS CE NUMÉRO

1. Editorial
2. Le président malgache estime que le Covid-Organic rencontre des réticences parce qu'il vient d'Afrique
3. Un salarié infecté au Covid-19 contamine plus de 530 collègues dans une usine
4. La Guinée menace l'ONG HRW pour fausses accusations
5. Maroc : les établissements de crédit appellés à suspendre la distribution des dividendes
6. Coronavirus : cinq questions à Mohamed H'Midouche
7. Guinée Bissau : lancement de la révision constitutionnelle

**Seule une action concertée et solidaire de l'ensemble des pays qui mutualiseraient leurs potentialités pourrait donner des résultats**

## Editorial

*Par Dr Najib KETTANI  
Président Fondateur*

### Covid -19 et Afrique

Selon le dernier décompte que nous avons fait ce mardi 12 mai 2020 à 18 h GMT, sur les 4 305 477 de cas déclarés de Covid-19 à travers le monde et 289 867 décès, l'Afrique recense 69 721 contaminations et environ 2378 décès.

Certes, à ce jour l'Afrique avec ses 2 % du total des cas recensés au niveau mondial est moins impacté que le reste du monde, mais l'épidémie est en train de prendre de l'ampleur. Le nombre de cas augmente chaque jour et notre continent risque de voir l'épidémie se développer davantage. Ce qui risque non seulement de causer des milliers de morts, mais aussi de semer la dévastation économique et sociale dont personne n'ose pronostiquer l'ampleur.

Si certains pays africains disposent d'un système de santé développé, la majorité des pays souffrent malheureusement « *d'une grave pénurie de structures de traitement pour les cas critiques de Covid-19* », a relevé l'OMS. Ainsi, le nombre de lits disponibles dans les unités de soins intensifs ne dépassent pas 5 pour 1 million d'habitants, contre 4 000 en Europe. Les infrastructures de santé, fragiles ou peu nombreuses, seraient très vite engorgées.

Malgré cette contrainte, le continent, contrairement à d'autres territoires du monde, a encore la chance de pouvoir inverser la tendance par l'utilisation de masque généralisée, la distanciation sociale et le dépistage massif de la population, afin de pouvoir tout de suite isoler et mettre en quarantaine les cas positifs.

Dépister vite serait un excellent moyen de contenir l'épidémie, mais l'Afrique a-t-elle les moyens de faire face à une opération de masse ?

Seule une action concertée et solidaire de l'ensemble des pays qui mutualiseraient leurs potentialités pourrait donner des résultats. C'est ce que nous appelons de tous nos vœux.

## **Le président malgache estime que le Covid-Organics rencontre des réticences parce qu'il vient d'Afrique**

Lors d'un entretien accordé à France 24 et RFI, le président malgache, Andry Rajoelina, a affiché sa détermination de ne pas lâcher le remède à base d'artemisia trouvé par l'Institut malgache de recherches appliquées (IMRA) pour prévenir et guérir le Covid-19, en dépit des critiques incessantes de l'OMS et d'autres observateurs.

Pour lui, la preuve de l'efficacité de Covid-Organics est que la majeure partie des malades atteints du coronavirus (105 cas sur 171) ont été guéris grâce à ce produit. « Je tiens à vous dire que les patients qui ont été guéris ont pris uniquement ce produit du Covid-Organics (...) La guérison a été constatée après sept jours, voire dix jours, de la prise (...). Ce remède est naturel, non toxique et non invasif », a-t-il indiqué.

Andry Rajoelina a fait remarquer que si ce remède avait été découvert par un pays européen il n'y aurait pas autant de doutes.

Il a martelé que rien n'empêchera son pays « d'avancer, ni un pays ni une organisation. « Nous sommes un pays souverain et nous sommes là pour aider notre peuple, notre population, pour ne pas vraiment être victime ou mourir de cette pandémie », a-t-il ajouté.

**La preuve  
que le Covid-  
Organic est  
efficace, c'est  
la guérison  
de la plupart  
des malades  
malgaches**

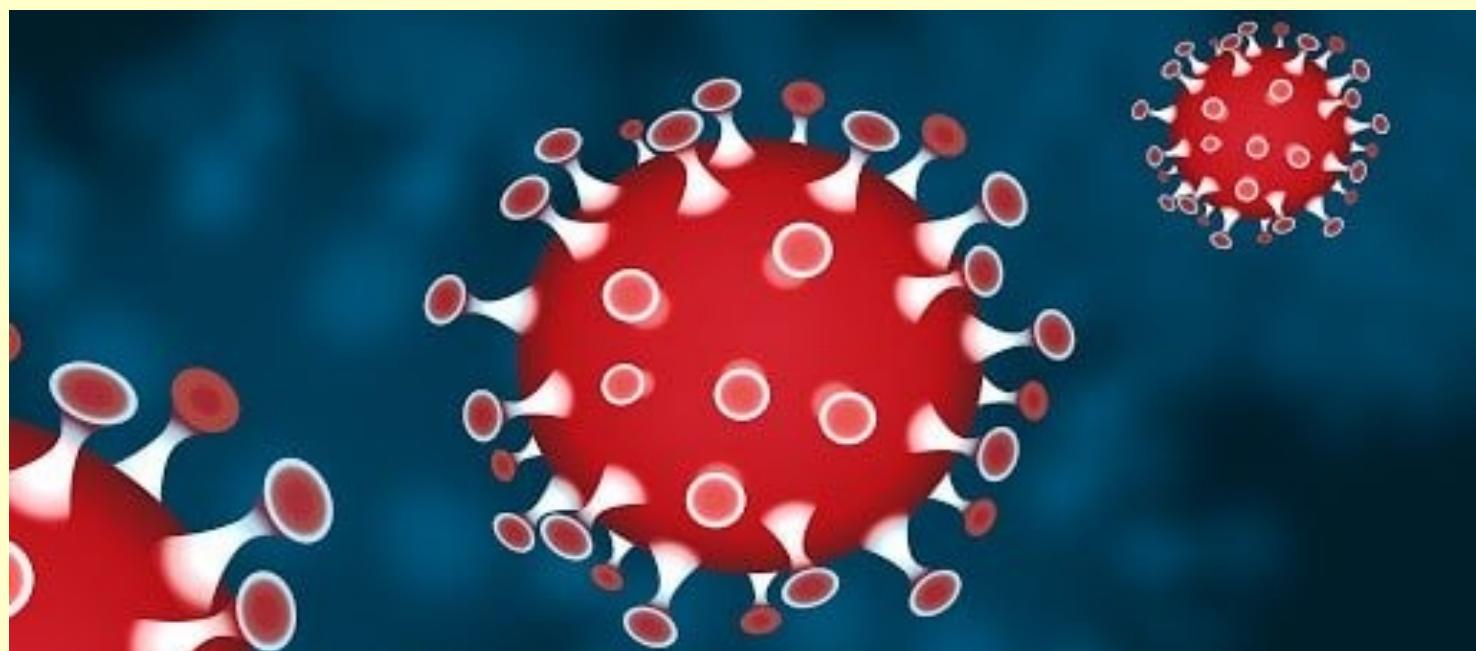
## **Ghana : un salarié infecté au Covid-19 contamine plus de 530 collègues dans une usine**

Un salarié d'usine de transformation de poisson au Ghana, infecté au Covid-19, a transmis sa maladie à 533 autres employés sur un ensemble de 1.300 ouvriers.

Selon le président Nana Akufo-Addo qui a communiqué cette information dans une allocution publique dimanche 10 mai, les 533 nouvelles infections représentent plus de la moitié de l'ensemble des cas enregistrés les 6 et 7 mai dans le pays.

Le chef de l'Etat a prolongé l'interdiction des rassemblements jusqu'à la fin du mois. Il s'est félicité du succès de la stratégie de confinement dans son pays, soulignant que 160.501 tests ont été réalisés jusqu'ici et sept autres centres de test vont être mis en place pour porter leur nombre à 10.

Nana Akufo-Addo a par ailleurs exhorté ses compatriotes à améliorer, entre autres leur hygiène et leur régime alimentaire pour renforcer leur système immunitaire et mieux combattre ainsi la pandémie du Covid-19.



## La Guinée menace l'ONG HRW pour fausses accusations

La Guinée a menacé l'ONG Human Rights Watch (HRW) en raison d'un communiqué relatif aux exactions policières contre les partisans de l'opposition.

Le ministre guinéen de la Sécurité et de la Protection civile, Daman-tang Albert Camara, a indiqué ce week-end que son pays pourrait cesser toute collaboration avec l'ONG si elle continue avec ses allégations contre les forces de sécurité guinéennes.

HRW a publié fin avril passé un communiqué intitulé « Guinée : Le respect des droits humains est essentiel dans la lutte contre le Covid-19 », basé sur des entretiens tenus entre le 26 mars et le 26 avril avec 15 victimes (membres des familles des victimes et témoins), ainsi qu'avec 15 agents de santé, journalistes, avocats, membres de l'opposition politique et activistes.

Dans le document, l'ONG relève des harcèlements, intimidations et arrestations arbitraires perpétrés par des forces de sécurité à l'encontre de membres et partisans de l'opposition, « dans une atmosphère d'insécurité liée aux restrictions imposées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19 ».

Selon le ministre Camara, HRW « *se fait systématiquement l'écho des seuls arguments avancés par l'opposition ou par des collaborateurs en Guinée dont nous mettons en doute l'impartialité* ».

« A moins que HRW ne soit uniquement concernée par les violations des droits de l'homme provenant des gouvernements, il nous semble injuste que votre organisme ne fasse aucunement mention de celles perpétrées par l'opposition », a-t-il menacé, ajoutant que « *si une telle attitude devait persister nous nous verrions dans l'obligation d'en tirer toutes les conséquences, notamment en cessant toute collaboration avec votre organisation* ».



**« Si une telle attitude devait persister nous nous verrions dans l'obligation d'en tirer toutes les conséquences, notamment en cessant toute collaboration avec votre organisation ».**

## Maroc : les établissements de crédit appelés à suspendre la distribution des dividendes

La Banque centrale du Maroc (Bank Al-Maghrib) a exhorté, lundi dans un communiqué, les établissements de crédit à suspendre toute distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Encourageant ces établissements à renforcer leur rôle dans le financement de l'économie nationale impactée par la pandémie du Covid-19, la Banque a indiqué qu'il est important qu'ils « conservent des fonds propres suffisants pour faire face aux effets de la crise et préserver ainsi leur capacité d'octroi de financement dans ces circonstances exceptionnelles ».

Pour sa part, la BAM a déjà adopté une série de mesures, visant à faciliter l'accès au crédit bancaire, en faveur des ménages et des entreprises. L'institution a assuré continuer de « suivre de près les implications de la crise sanitaire sur l'économie nationale et le système financier et prendrait, le cas échéant, les mesures nécessaires pour y faire face ».



## Coronavirus: Cinq questions à Mohamed H'Midouche

*L'OMA se propose de reproduire l'interview accordée à la MAP par le vice-Président exécutif de l'Académie diplomatique africaine (ADA), M. Mohamed H'Midouche, qui revient sur l'initiative royale visant à limiter la propagation de la pandémie du COVID-19 en Afrique, les défis sanitaires et économiques auxquels font face les pays africains et les principaux enseignements que l'Afrique pourrait tirer de cette pandémie*



**2. L'Afrique fait face au coronavirus de la même manière que le reste du monde. Comment vous évaluez les mesures prises par les pays africains pour faire face à cette la pandémie ?**

Dans un premier temps et suite aux conseils prodigués par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les pays africains ont accordé une attention toute particulière à l'évolution de la pandémie en adoptant des mesures de prévention progressives notamment dans les aéroports.

Par la suite, et à l'instar du Maroc, d'autres mesures plus robustes ont été adoptées par les pays africains. Il y a lieu de citer dans ce cadre la fermeture des espaces aériens, des lieux de cultes, des hôtels, des cafés, des restaurants, l'instauration d'un état d'urgence sanitaire imposant des mesures strictes de confinement, la mise en place de fonds de solidarité, le tirage de fonds spéciaux auprès du FMI, de la Banque Mondiale, de la Banque africaine de développement, de la Banque Islamique de Développement...etc.

**3. Moins impacté que le reste du monde, le continent africain est néanmoins plus vulnérable sur le plan économique. Quelle doit être, selon vous, la 1ère riposte des décideurs pour éviter une catastrophe économique ?**

La crise actuelle se manifeste partout dans le monde, y compris en Afrique, par l'arrêt des activités économiques dans tous les secteurs entraînant une récession économique plus grave que la triple crise agricole, énergétique et financière des années 2008-2009. Au titre des mesures d'urgence, nos pays ont privilégié la sauvegarde du capital hu-

main qui constitue notre première richesse. Sauver la vie des hommes et des femmes est une priorité absolue à laquelle tous les États se sont fortement mobilisés. Les activités économiques reprendront progressivement selon le rythme de déconfinement que chaque État prendrait à son niveau en fonction de l'évolution de la pandémie. Une telle approche a été également adoptée par plusieurs pays non africains.

En attendant le retour à la vie normale, et afin d'éviter une catastrophe économique, plusieurs instruments de soutien aux entreprises seraient annoncés par les pays en fonction des ressources qu'ils auraient mobilisés. Mais, en attendant, les opérateurs économiques bénéficient déjà d'aides exceptionnelles pour passer ces mauvais temps, notamment l'obtention de facilités de caisse et de fonds de roulement auprès de leurs banques commerciales, report du paiement des échéances de crédit, report du paiement des divers impôts et taxes, paiement partiel des salaires en faveur du personnel admis au chômage technique etc.

**(A suivre)**

## Maroc : la reprise des cours en septembre

Au Maroc, les élèves retourneront en classe dans les établissements d'enseignement en septembre prochain, a fait part ce mardi 12 mai le ministre de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Pour ce qui est des épreuves de baccalauréat, l'examen national de la deuxième année sera organisé en juillet et l'examen régional de la première année en septembre.

Selon le ministre, les sujets d'examen ne porteront que sur les cours dispensés dans le cadre de l'enseignement présentiel avant la date de suspension des études, pour garantir l'égalité des chances pour les apprenants.

Aussi, des cours intensifs à distance seront programmés pour garantir une bonne préparation aux épreuves. Des mesures seront également prises pour veiller à la sécurité sanitaire des élèves et enseignants.



## Guinée-Bissau: Embaló lance le chantier de la révision constitutionnelle

Le chef d'Etat de la Guinée Bissau, Umara Sissoco Embaló, a signé ce lundi un décret portant création d'une commission technique qui sera chargée de faire des propositions d'amendements dans le cadre de la révision de la Constitution.

La commission devra rendre ses travaux dans un délai de trois mois. Le décret prévoit aussi un référendum qui devra être organisé d'ici six mois pour approuver le texte des amendements.

En avril dernier, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) qui avait reconnu la victoire d'Embaló à la présidentielle de décembre dernier, avait demandé

à ce dernier de nommer un nouveau Premier ministre et un nouveau gouvernement « *au plus tard le 22 mai 2020 conformément aux dispositions de la Constitution* ».

L'organisation régionale avait aussi préconisé la nécessité « *d'engager immédiatement la réforme relative à une nouvelle Constitution qui sera soumise à un référendum dans six mois* ».

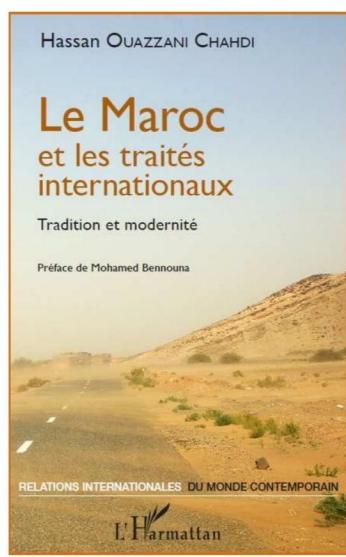


*Président de la Guinée Bissau  
Umara Sissoco Embaló*

### VIENT DE PARAITRE

L'OMA vous présente l'ouvrage du professeur Hassan Ouazzani Chahdi, Vice-président de l'OMA, intitulé « Le Maroc et les traités internationaux : tradition et modernité ».

« Le Maroc dispose, comme on peut le relever à travers la présente étude, de pratiques originales ancestrales en matière diplomatique et de conclusion des traités qui puisent leurs sources profondes dans l'histoire des relations internationales de l'Etat marocain »



**Votre bulletin dans vos comptes WhatsApp et sur la page Facebook de l'OMA Maroc siège, tous les mardis et samedis**



OMA, l'ONG à vocation intercontinentale pour le développement des échanges culturels, la valorisation des potentialités humaines, la promotion et la consolidation de l'intégration interafricaine.

Outre le Maroc, l'OMA un enracinement profond en Afrique :

- **Afrique de l'Ouest** : Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée Bissau, Mali, Sénégal

- **Afrique Centrale** : Bureau du Cameroun et CEEAC (Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale) regroupant l'Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, la République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé et Principe, Tchad.